

ADDENDA No. 001

No de la DP: SEN-060 22/23

**Titre: ÉVALUATION DES MENACES ET DES RISQUES (EMR) LIÉS AU SYSTÈME DE
PLANIFICATION DES RESSOURCES ORGANISATIONNELLES (PRO) DU SÉNAT**

Ce qui suit doit être interprété comme faisant partie intégrante de la soumission et des documents relatifs au contrat. Tous les autres termes et conditions restent les mêmes.

Question et Réponse

- Q1: Conformément à l'exigence obligatoire CO4. Références : Le soumissionnaire doit fournir une liste de deux (2) références (dont une doit être un ministère du gouvernement fédéral canadien) auxquelles il a fourni des services similaires pendant une période minimale d'un (1) an au cours des cinq (5) dernières années. Seriez-vous prêt à considérer et à accepter 2 références d'un gouvernement provincial ou municipal ?
- R1: Si le soumissionnaire n'est pas en mesure de fournir une référence en provenance d'un ministère du gouvernement fédéral canadien, le Sénat acceptera de recevoir deux (2) références provenant de gouvernements provinciaux.

Kelly Shields
Conseillère principale en approvisionnement
Le Sénat du Canada
Proc-app@sen.parl.gc.ca